AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ASSURANCES DIVERSES POUR LE COMPTE DE MAYENNE HABITAT

Référence de la procédure : 25MP30

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ
Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.
Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
10 rue Auguste Beuneux
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHE ET LIEU D'EXECUTION
Le présent marché a pour objet : Assurances diverses pour le compte de Mayenne Habitat

Le marché est décomposé en lots :

- Lot 1 Dommages aux Biens
- Lot 2 Responsabilité civile
- Lot 3 Responsabilité civile des dirigeants
- Lot 4 Protection juridique
- Lot 5 Risques statutaires
- Lot 6 Construction
- Lot 7 Individuelle Accidents
- Lot 8 Cyber risques

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché comprend des variantes :

- **Lot 1 – Variante imposée 1** : franchise 3000€ sauf cas particuliers cités dans le CCAP du lot.
- **Lot 1 – Variante imposée 2 et 3** : proposition d'une solution avec intégration d'un compte annuel de conservation, basé sur les franchises.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHE
Le délai d'exécution est de 4 ans à compter de la notification du marché.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT
Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.
Prix : prix global et forfaitaire révisable ;
Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.
Le marché ne prévoit pas d'avance.
Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHE
Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 55% ;
- La valeur technique : 45%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible **uniquement** par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

04 SEPTEMBRE à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

02 JUILLET 2025